



## BULLETIN MUNICIPAL N° 10 DE BROTTÉ-LES-LUXEUIL

(mois de juillet, août et septembre 2016)

### **BILLET D'HUMEUR**

Un été sportif, l'Euro de football, les jeux olympiques et paralympiques, me laissent beaucoup d'images.

La plus marquante pour moi, celle d'Ibrahim HAMATO. Et non, ce n'est pas un joueur de football ultra payé et n'arrivant pas à faire une phrase correcte, mais ce n'est qu'un égyptien, athlète paralympique de tennis de table qui a perdu ses deux bras à l'âge de dix ans dans un accident.

Compliqué pour un joueur de tennis de table, de jouer sans les bras. Lui, il le fait, en tenant la raquette dans sa bouche, et se sert de son pied pour lancer la balle. INCROYABLE ! Même s'il n'a pas fait de miracle aux jeux, il était heureux d'y participer pour représenter son pays.

Une image marquante et une belle leçon de vie pour cet été sportif.

Arrive le temps de l'automne, avec la rentrée des écoliers, l'arrivée des premières petites gelées, le brouillard le matin. On commence à rallumer le chauffage, on ne traîne plus dehors le soir et on préfère se "caler" dans le canapé devant sa télé.

Et c'est reparti pour du sport !!! Un autre sport, où l'on n'a pas besoin d'un physique hors du commun pour y participer : l'élection présidentielle.

Primaire à droite, primaire à gauche, parrainages, promesses en tous genres, sauvetage d'usine politico-médiatique, suspens sur les candidatures, coups bas, affaires occultes .... voilà le programme pour nos soirées d'hiver.

Tristes soirées en perspective, mais j'aurai toujours l'image de ce joueur de tennis de table pour me rappeler ce qu'est une leçon de vie.

**Nicolas MORENS** (Premier Adjoint)

### **RAPPEL**

*Les parents qui ne souhaitent pas que leurs enfants soient pris en photo dans le cadre des articles d'ENTRE NOUS ou sur le site internet de la Commune sont priés de se faire connaître auprès du Maire.*

### **Sommaire**

*Billet d'humeur, Rappel, Réunions du Conseil : page 1*

*Réunions du Conseil, Notre 14 juillet : page 2*

*Vie des Associations, Rappel des manifestations, Les vendanges à Brotte, Etat civil : page 3*

*Réunions du Conseil : page 4*

### **REUNIONS DU CONSEIL**

#### **Séance du 23 septembre 2016:**

#### **Point sur l'assainissement , anomalies et décision modificative (DM)**

Le Maire indique au Conseil que le budget et les délais de réalisation sont parfaitement respectés. L'alimentation électrique des pompes a été raccordée au réseau par les agents d'ENEDIS (ex-ERDF) et quelques tests de fonctionnement de la station ont pu être réalisés par l'entreprise PIACENTINI.

Le budget prévisionnel était de 995.760,39 € TTC dont 692.817,55 € TTC pour la création du réseau de collecte et de transfert et 302.942,84 € TTC pour la station.

Les réalisations s'élèvent à 972.034,88 € TTC. Le montant total des subventions n'est pas encore connu de façon définitive à ce jour.

Chaque Conseiller a reçu un exemplaire du détail des différents postes de dépenses.

La prochaine lettre « ENTRE-NOUS » fera un point définitif sur notre assainissement.

L'entreprise SORELIFE a réalisé tous les tests relatifs à l'étanchéité du réseau sur une longueur totale de 2355 m et seulement 4 petites anomalies ont été relevées mais sans importance.

Enfin une décision modificative est soumise au vote du Conseil et concerne l'affectation du crédit relais de 200.000,00 € au poste

d'immobilisation (il est rappelé que cet emprunt sera soldé dès le remboursement par l'Etat de la TVA liée à notre opération d'assainissement).

***Décision du Conseil : accord à l'unanimité***

**Point sur les festivités du 14 juillet :**

Chaque Conseiller a reçu un document retraçant l'ensemble des recettes (5.129,50 €) et des dépenses (6.192,19 €) pour cette manifestation. Le nombre de convives était de 308 personnes dont 263 adultes et 47 enfants. Le compte-rendu de cette journée figure dans l'article suivant.

L'association **ACCA** a supporté la comptabilisation des opérations, elle reverse sous forme de don la somme de 149,76 € qui doit faire l'objet d'une délibération du Conseil. La participation pour la Commune ressort à 1.062,69 €, le budget prévisionnel était de 2.500,00 €.

***Décision du Conseil : accord à l'unanimité***

**Mise en place d'une ZAD :**

Le Maire a fait part au Conseil, pour connaître son avis, de son souhait de mettre en œuvre un outil de préemption (droit de préemption urbain ou **DPU**) au profit de la Commune car elle ne possède pas de document d'urbanisme et ne peut donc décider de ses orientations foncières.

Toutefois la **ZAD** (Zone d'Aménagement Différé) permettrait à la Commune de pallier à cette situation dans des cas particuliers et pour une durée de 6 ans renouvelable.

***Décision du Conseil : accord de principe***

**Signature des conventions dans le cadre de l'assainissement :**

Le Maire demande aux adjoints de faire acte de candidature pour le représenter dans le cadre des conventions définitives avec les plans à jour par rapport au dossier de recensement aux fins d'enregistrement.

Micheline DIZIAIN a été désignée à l'unanimité.

**Vente du terrain à TDF :**

Suite aux différents échanges entre le représentant de TDF et le Maire, la vente du terrain occupé par TDF sur notre Commune a été négociée à 35.000,00 € pour une superficie d'environ 100 m<sup>2</sup>. La signature de l'acte devrait avoir lieu avant la fin de l'année.

**Convention d'occupation du domaine public :**

Le Maire donne lecture de la convention signée avec le locataire de la Cure (Alexandre MARTINS GONCALVES) pour placer une piscine circulaire en période d'été dans le prolongement des garages.

Cette convention, dégageant toute responsabilité de la Commune, est renouvelable par tacite reconduction tous les ans sauf dénonciation des parties 3 mois avant l'échéance fixée au 1er août.

**Réfection du fossé de la route de Betoncourt :**

Le Maire indique au Conseil que l'entreprise MAY a été retenue pour cette opération afin de supprimer, lors de fortes pluies, le ravinage

Suite page 4

## NOTRE 14 JUILLET

Le beau temps n'était pas au rendez-vous cette année et la préparation, la veille, avait plutôt mal commencé avec la désagréable surprise de ne pas pouvoir disposer des chapiteaux pourtant objet d'une réservation depuis le 11 février. Le vent les avait emportés et nous avons désespérément scruté le ciel pour les voir passer mais en vain !



Aussi et grâce à une idée de Sébastien CLEMENT et à la gentillesse des BERGERET (père et fils), une heure après l'équipe de bénévoles qui m'entourait était à pied d'œuvre pour changer de décor. Joël CARTIGNY reprenait du service sur une pelle mécanique. Tout était prêt le soir même et le lendemain les festivités ont pu se dérouler presque normalement à la piste de danse près.



Les tables étaient dressées, la paëlla servie, la buvette à disposition et les musiciens avec Joël, Christoph et votre serveur se relayaient pour assurer une ambiance musicale.

Certains ont tenté de danser mais même en chaussures plates c'était compliqué !



Dehors ballades en poney et toboggan géant ravissaient les enfants, tandis que les adultes pouvaient « taper du clou » sur le billot.

En soirée des sandwiches saucisses et merguez étaient proposés et la journée s'est terminée sur un magnifique feu d'artifice.



belle journée.

Merci enfin à Jacqueline et Guy FRANC qui ont tenu à nous faire un don malgré leur absence.

Encore merci à tous les bénévoles qui m'ont aidé à organiser et à réussir cette



## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### AMICALE BROTTAISE &

### ASSOCIATION ST MARTIN

#### Le bric-à-brac

Le dimanche 21 août, sous un soleil radieux, 22 exposants dont 6 Brottais ont participé à ce rendez-vous annuel organisé par les 2 associations. Repas chauds et boissons pouvaient être consommés sur place.

#### AMICALE BROTTAISE



#### Nettoyons la Nature

Le samedi 24 septembre dès 13h30, l'amicale organisait, comme chaque année, le nettoyage des routes et des rues du village. Un pot de l'amitié était offert aux participants à la fin de l'opération.



Photo: Pascal FOUILLET

### ASSOCIATION ST MARTIN

#### Tournoi de pétanque

Le dimanche 11 septembre a eu lieu un tournoi de pétanque organisé par l'association St Martin à la Place de la Fontaine à partir de 13h30.

Plus de 30 participants étaient présents dans une ambiance festive et tous les participants ont eu droit à un lot.



## RAPPEL DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

- Vendredi 11 novembre, fin de matinée : Cérémonie commémorative au monument aux morts suivie du verre de l'amitié
- Samedi 17 décembre à 15h : Noël des enfants organisé par la Municipalité avec participation de l'Amicale Brottaise
- Dimanche 18 décembre : Repas des AINES Salle Communale organisé par la Municipalité

## LES VENDANGES A BROTTTE



C'est par une belle journée que le samedi 4 septembre les familles LAURENT et BILLARD ont joué du sécateur pour récolter le

raisin de leur vigne qui finira en bon vin de Brotte.



Que Bacchus les aide à conserver ce patrimoine le plus longtemps possible pour les générations futures.

## ETAT-CIVIL

#### ARRIVEES :

Famille Gaël BEAULIEU le 25 juillet

Famille Maxime FAYE le 29 août

A tous nouveaux Brottais : merci de vous signaler en Mairie dès votre arrivée.

#### DEPARTS :

Marie-Claire FAHY le 25 juillet

#### NAISSANCE :

Lounys Mohamed Alain WAIL le 15 juillet

Nohan Julien VUILLAUME le 11 août

Sidonie, Céline FAYE le 21 septembre

#### DECES :

Michel BRASLERET le 3 juillet

Roger CHAMPLOY le 5 juillet

#### BAPTEME REPUBLICAIN :

Louis TOUSSAINT le 5 août

qui entraîne des dépôts de cailloux au croisement de la route précitée avec la Grande Rue. Le montant de l'opération est de 1.415,00 €.

#### **Remboursement de la facture SICLI :**

Suite aux dégradations de la salle communale, l'entreprise SICLI a fait parvenir à la Commune une facture de 72,48 €.

Cette somme doit être répercutée à Madame MULLER.

***Décision du Conseil : accord à l'unanimité***

#### **Information sur la fiscalité de la Communauté de Communes :**

Le Maire ne peut se prononcer car le comité de pilotage dont il fait partie ne s'est pas encore prononcé.

#### **Candidatures au contrôle de conformité « assainissement » :**

Nicolas MORENS et Emilien BEUGNOT (uniquement le samedi) et Jean-Luc LAURENT, Jean COLOMBAIN et Bernard GIRE assureront en fonction de leur disponibilité les opérations de contrôle de chaque usager lors des opérations de raccordement au réseau d'assainissement.

***Rappel : pas de raccordement possible avant l'autorisation du Maire.***

#### **Rapport « Assainissement » :**

Document obligatoire il ne présente pas beaucoup d'intérêt pour cette année car le réseau et la station ne sont pas encore en fonctionnement. Il aura toute son importance l'année prochaine. Toutefois un vote du Conseil est obligatoire.

***Décision du Conseil : accord à l'unanimité***

#### **Assiette des coupes 2017 :**

Sur préconisation de l'ONF et conformément au document de révision d'aménagement forestier 2006-2025, l'assiette des coupes pour l'année 2017 proposée au Conseil se présente de la façon suivante:

- Coupes d'amélioration : elles concernent les parcelles **31** pour **20 m3** et **32** pour **250 m3**
- Coupes de régénération : elles concernent les parcelles **5** pour **260 m3**, **11** pour **180 m3** et **12** pour **70 m3**

L'estimation en bois de chauffage (affouage) est de **600 stères** pour l'année **2018**.

#### **Vote de la taxe d'affouage 2016/2017 :**

L'état des coupes de bois de chauffage présenté par l'ONF est le suivant:

- Futaies affouagères : elles concernent les parcelles **12** (en partie), **13** et **14** pour 441 m3 soit **570 stères (\*)** et les parcelles **10** et **27** pour 292 m3 soit **380 stères (\*)**
- Jeunes peuplements : ils concernent les parcelles **1** et une partie de la **4** pour 86 m3 soit **115 stères (\*)**
- Bord de RD 144 : il concerne l'autre partie de la **4** pour 10 m3 soit **10 stères (\*)**

*(\*) estimations*

Le total du nombre de stères pour l'année 2016/2017

ressort donc à 1075. La moyenne, en nombre d'affouagistes, constatée depuis 5 ans ressort à 33. Pour cet exercice cela représenterait 32 stères par personne et une taxe de 180 € proposée par le Maire. L'ONF donnerait son accord pour dépasser, à titre exceptionnel, les 30 stères maximum autorisés par personne. A la suite d'une discussion le Conseil décide de maintenir la taxe à 95 € et, de fait, de vendre les futaies affouagères des parcelles 1 et 7 laissant à la disposition des affouagistes 695 stères pour 33 personnes.

***Décision du Conseil : accord à l'unanimité***

#### **Questions diverses :**

**Remorque :** Mi septembre, le Maire a reçu une proposition d'achat spontanée pour la remorque appartenant à la Commune. Le prix proposé était de 700,00 €. Le Maire a subordonné sa réponse à la décision du Conseil. Or la semaine précédant ledit Conseil, la personne s'est désistée. Elle en a fait part en séance et suite à une discussion sur l'opportunité de vendre cette remorque le Conseil décide de reporter sa décision à la prochaine séance.

**Nettoyage de fontaine :** Le Conseil recherche une solution pour la prochaine séance.

**Nettoyage des rues par les agriculteurs :** Aucune décision n'a été prise.

**Demande d'autorisation d'occupation du domaine public :** Un commerçant ambulant a sollicité l'autorisation de vendre des pizzas et des fritures de carpes le jeudi de 17h45 à 21h00 en plaçant son véhicule sur le trottoir longeant l'église.

***Décision du Conseil : accord à l'unanimité***

**Projet de terrain à bâtir pour info :** Le Maire informe le Conseil de son projet de réaliser une zone à bâtir au bas de la station afin de rentabiliser une partie de l'investissement relatif à la station d'assainissement.

**Projet de hangar pour info :** Le Maire informe le Conseil de la constitution d'un groupe de travail pour réfléchir sur un éventuel projet d'acquisition d'un abri afin d'éviter les déboires constatés lors de la préparation des festivités du 14 juillet dernier.

Le groupe de travail est composé du Maire (Bernard GIRE), des trois Présidents des associations (Joseph FRANC, Mickaël BILLARD et Pascal FOUILLET) et de trois volontaires Jean-Marie REMY, Christian CHAMPLOY et Patrice BILLARD.

**Passage piétons Grande Rue :** Ce passage fera l'objet d'une remise en peinture durant les vacances de la Toussaint.

Textes & photos de Bernard GIRE sauf mention contraire

Tél : 06.70.48.70.05

Mail : [bernard.gire@gmail.com](mailto:bernard.gire@gmail.com)

Permanence en Mairie : le lundi de 8h00 à 12h00 et  
le mardi de 14h00 à 17h00

Visitez notre site internet : [www.brotte-les-luxeuil.com](http://www.brotte-les-luxeuil.com)